

# TRAVAILLEURS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX : TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-ES LE 2 FÉVRIER !

Depuis plusieurs années, le secteur du travail social et médico-social, privé comme public, vit une crise majeure : manque de moyens et de personnels, perte de sens dans l'exercice de nos métiers, salaires pas ou peu revalorisés et loin d'être à la hauteur de nos diplômes et de nos formations. Le Ségur, qui n'a été accordé ici et là qu'à une partie de la communauté du travail social et médico-social, ne répond pas à cette crise.

En effet, le décret créant le CTI dans le secteur social paru le 30 novembre 2022 persiste à exclure une partie des professionnels sociaux et médico-sociaux qui participent au quotidien au fonctionnement des services et établissements concernés : assistants familiaux, conseillères conjugales et familiales, personnels administratifs et techniques du secteur, médecins... En outre la notion, volontairement imprécise, d'« accompagnement socio-éducatif à titre principal » permet à chaque employeur une interprétation conduisant potentiellement à l'exclusion de nombreux professionnels des cadres d'emplois cités dans le décret. Pourtant, le travail social et médico-social n'existe que parce qu'il est le fruit d'une chaîne d'acteurs indissociables tous essentiels à l'exercice des missions et aux services publics.

Ce nouveau décret du Ségur, tout comme celui paru le 28 avril 2022, est donc loin de répondre à la crise de recrutement et entraîne d'ores et déjà à la fois des inégalités entre les professionnels et une fracture au sein des collectifs de travail.

Ces conséquences sont aussi préjudiciables au bon fonctionnement des missions des services aux publics. La FSU Territoriale dénonce ces choix qui se basent sur une logique uniquement gestionnaire, qui loin de répondre à la crise de recrutement souligne le mépris du gouvernement aux professionnels du secteur social et médico-social.

La FSU Territoriale réaffirme ses revendications :

- ▶ L'octroi du CTI à l'ensemble des agent-es, y compris administratifs et techniques, secteur petite enfance, qui participent aux missions de travail social et médico-social, à l'image du Ségur en faveur des personnels des Hôpitaux. Nous refusons « de nouveaux-lles oublié-es du Ségur »
- ▶ La revalorisation des grilles des carrières pour relancer l'attractivité de nos métiers,
- ▶ Le dégel du point d'indice,
- ▶ Le recrutement d'emplois statutaires et l'ouverture de postes pour vraiment répondre aux besoins sociaux,
- ▶ La création d'un cadre d'emplois spécifique aux assistants familiaux
- ▶ L'augmentation du nombre de concours afin de résorber la précarité des professionnels du secteur,
- ▶ La reconnaissance des diplômes de catégorie A au grade licence

La FSU Territoriale appelle toutes et tous les professionnel-les du secteur social et médico-social à descendre massivement dans la rue et à participer aux manifestations, rassemblements et actions qui auront lieu le 2 février à Paris et en région !

